

R489 – CHARIOTS ÉLÉVATEURS

Les 9 catégories du R489 : le tableau à connaître

Chariots 1A, 1B, 2A, 2B, 3, 4, 5, 6, 7 : ce que couvre chaque catégorie du CACES® R489, en un tableau clair.

SECTIONS	4
TEMPS DE LECTURE	~3 minutes
MOTS	444
SOURCES OFFICIELLES	2
MISE À JOUR	30 septembre 2026

R489

CATEGORIES

CHARIOTS

Les 9 catégories du R489 : le tableau à connaître

SOMMAIRE

4 sections, dans cette fiche

01 Pourquoi ce tableau compte

02 Le tableau des 9 catégories

03 Erreurs fréquentes

04 Point de vigilance

SECTION 01

Pourquoi ce tableau compte

La recommandation R489 encadre les chariots automoteurs de manutention à conducteur porté. Elle couvre neuf catégories, désignées par un numéro (parfois suivi d'une lettre) qui correspond à un type de chariot et à un usage précis, pas à un niveau de difficulté croissant. Un cariste qui passe le CACES® pour une catégorie n'est habilité que pour celle-ci : conduire un chariot d'une autre catégorie sans l'avoir passée est une infraction, quelle que soit l'expérience réelle sur le terrain.

SECTION 02

Le tableau des 9 catégories

CATÉGORIE	TYPE DE CHARIOT	CE QU'ELLE COUVRE
1A	Transpalette à conducteur porté, préparateur de commande au sol	Levée de la charge sans élévation du poste de conduite
1B	Gerbeur à conducteur porté	Levée avec élévation du poste de conduite
2A	Chariot tracteur	Capacité de traction limitée, sans fourche de levage frontale
2B	Chariot à plateau porteur	Transport de charges posées sur un plateau, sans les élever
3	Chariot élévateur frontal en porte-à-faux	Capacité nominale dans la tranche basse à moyenne
4	Chariot élévateur frontal en porte-à-faux	Capacité nominale dans la tranche haute
5	Chariot élévateur à mât rétractable	Travail en allée étroite, grande hauteur de gerbage
6	Chariot à poste de conduite élevable	Poste du conducteur qui monte avec la charge
7	Conduite hors production	Déplacement, maintenance, essai, sur chariot de toute catégorie, hors activité de manutention

La capacité de charge exacte (en kilogrammes) et la hauteur de levée exacte de chaque tranche ne sont pas fixées de façon universelle par la recommandation : elles varient selon les textes en vigueur au moment de la formation et doivent être vérifiées auprès de l'organisme testeur ou dans le texte à jour de la R489, pas mémorisées depuis une fiche.

SECTION 03

Erreurs fréquentes

- Confondre catégorie 1A et 1B : la différence n'est pas la taille du chariot, mais l'élévation ou non du poste de conduite.
- Croire qu'une catégorie plus élevée (4, 5, 6) « inclut » les catégories inférieures : chaque catégorie s'obtient séparément.

— Oublier la catégorie 7 : un chariot déplacé pour le laver ou le garer, sans manutentionner de charge, entre quand même dans un cadre réglementé.

SECTION 04

Point de vigilance

Le CACES® atteste une compétence générale à conduire un type de chariot en sécurité. Il ne remplace pas l'autorisation de conduite, qui reste délivrée par l'employeur après évaluation des connaissances du site (voir la fiche dédiée à ce sujet).

SOURCES & RÉFÉRENCES

INRS : Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES), catégories de CACES — <https://www.inrs.fr/demarche/caces-certificat-aptitude-conduite-securite/categories-caces.html>

INRS : FAQ CACES 2020, édition 7 —

<https://www.inrs.fr/dam/jcr:f4017ee6-8b2e-44c4-b2c2-8944dc73ae96/FAQ-CACES-2020-Edition-7.pdf>

POUR ALLER PLUS LOIN

Débloquez la bibliothèque Premium

Vous lisez l'une de nos fiches en accès libre. L'abonnement Premium débloque toutes les fiches détaillées et tous les tests QCM CACES®.

<https://qcm-cariste.fr>

Fiche rédigée par l'équipe éditoriale qcm-cariste.fr à partir des recommandations CNAM et des publications INRS à la date indiquée en page de garde. Les recommandations Cnam peuvent évoluer : vérifiez toujours sur les portails officiels avant tout engagement définitif. qcm-cariste.fr décline toute responsabilité sur les décisions prises sur la seule base de ce document.